

Gîte Les Roches Grises

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Entre les soussignés :

Nom Prénom : **LA CLEF DECAMP**
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 €
Immatriculée au RCS de Coutances sous le numéro 822 428 561
Ayant siège au 12 rue, Carnot 50800 Villedieu les Poêles
Prise en la personne de sa présidente, Madame Jennifer DECAMP

Tel **06 89 56 36 44**
Email : jenniferdecamp@hotmail.com
Dénommé le bailleur d'une part,

Et :

Nom Prénom : **... A remplir SVP**
Adresse:
Ville et code postal : ...
Portable : ...
Email : ...

Dénommé le preneur,

Dénommé le preneur,

Article 1 – OBJET DU CONTRAT

La location concerne le gîte appelé :
- Les Roches Grises

Soit un total de **7** chambres et **4** salles de bain (fiches descriptives de ce bien en fin de contrat).

Article 2 – DATE

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période :
- Arrivé le ... **16h**
- Départ le ... **11h**

Article 3 – NOMBRE DE PERSONNES

Ceci pour ... adultes et ... enfants soit ... **personnes**

Article 4 – LOCALISATION

Adresse de la location : **19 rue de la falaise**
50400 GRANVILLE

Article 5 - LOYER

Montant du loyer :
Le tarif pour la période demandée est de **Euros**

Le prix inclus : électricité, chauffage, eau, wifi et gaz pour le piano de cuisson, torchons, lits faits à l'arrivée, accès au SPA de Mai a Octobre, ménage finale et 2 sacs de bois.

Une taxe de séjour de 0,80 euros par adulte par jour sera demandé à l'arrivée.

Gîte Les Roches Grises

Si besoin de peignoir ou serviette de toilette merci de rajouter 10 euros pour ce service a indiquer au moment de votre réservation svp.

Ce prix est un prix fixe pour le nombre de personnes indiqué à l'article 3, si des personnes se désistent ou ne viennent qu'une nuit cela ne changera pas le montant.

En cas de personne supplémentaire le tarif sera révisé, au titre de € /pers + taxes de séjour

L'option Chauffage gaz est compris (ne concerne que la période hivernale).

Article 6 – Les ARRHES

Un acompte de 50% soit ... euros est à verser par virement sous 48 à 72h pour confirmer la réservation

Le solde + options éventuelles et ou personne(s) supplémentaire(s) sera à verser au plus tard, par virement bancaire 1 mois avant la date d'arrivé

Les chèques ne sont pas acceptés, merci de votre compréhension

Le RIB pour virement bancaire

Relevé d'Identité Bancaire



CAISSE D'ÉPARGNE
NORMANDIE

Cadre réservé au destinataire du relevé

--	--	--	--

Identification du compte pour une utilisation nationale

11425	00200	08001282244	87
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

BIC

CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	CEPAFRPP142
----------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1142	5002	0008	0012	8224	487
------	------	------	------	------	------	-----

Agence
VALOGNES

Intitulé du compte
SAS LA CLEF DECAMP

11 PLACE VICQ D AZIR

12 RUE CARNOT

50700 VALOGNES
TEL : 02.33.93.36.18

50800 VILLEDIEU POELES ROUFFIGNY

Article 7 – CAUTION

Un dépôt de garantie de **2 000 euros** devra être versé le jour de la remise des clés en chèque. Rendu au plus tard 7 jours après le départ une fois le ménage effectué.

Attention si votre arrivé est programmé après 20H00 le chèque de caution devra être envoyé par la poste avant votre arrivé.

A votre sortie des lieux dans l'éventualité ou moi ou mon équipe ne sommes pas disponible, notez bien votre numéro de téléphone portable derrière votre chèque de caution et une fois le ménage effectué dans les 7 jours suivant votre sortie votre chèque de caution vous sera renvoyé déchiré en photo par sms et ou par la poste a votre convenance. Vous fermerez bien la maison et laisserez en partant les clefs dans la boite aux lettres ou dans la boite à prévu à cet effet.

Article 8 – FORFAIT MENAGE (inclus)

Le forfait Ménage est de **240 euros**.

Gîte Les Roches Grises

Article 9 – PROLONGER SON SEJOUR

Il est possible de prolonger son week-end ou sa semaine jusque 17h le jour du départ au lieu de partir comme prévu entre 8h et 11h.

Pour cela un supplément de **50 euros** est demandé (à indiquer à la réservation).

Article 10 - ANIMAUX

Ils sont acceptés avec un supplément de **10 euros** par jour par animal. (Animaux pas acceptés dans les chambres et prière de ramasser les déjections, svp) Les chiens dangereux ne sont pas acceptés.

Article 11 – Espace Détente (Inclus)

L'Espace Détente est ouvert 24h sur 24 sous réserve de ne pas déranger le voisinage (Les enfants de moins de 4 ans et les mineurs sans surveillance ne sont pas autorisés)

Le SPA 6 places est à votre disposition. Ouvert de mai à Octobre.

Article 12 – OPTIONS

Si vous souhaitez louer du linge de maison :

Linge de lit ~~45 euros~~ par lit (inclus)

Pour que les lits soient faits à l'arrivée ~~40 euros~~ par lit (inclus)

Serviette de toilette 10 euros pièce

Peignoir 10 euros pièce

Lot de torchons. ~~8 euros~~ pièce (inclus)

Chauffage en période hivernale ~~25€~~ par jour (inclus)

Bois de chauffage : ~~40 euros~~ pour la moitié d'une case de bois sec (inclus équivalent à deux brouettes)

Autres services :

Récupérer vos courses au drive et les ranger dans votre gîte : 80 euros

Article 13 –ENVIRONNEMENT DU GITE

Les poubelles sont à placer dans les containers prévus à cet effet dans le garage en respectant le tri en place. Merci de déposer les bouteilles de verre au container qui se trouve en ville.

Merci de repositionner les jeux d'intérieur et extérieur dans leur boîte à l'endroit où vous les avez trouvés à votre arrivée

Forfait ménage ne veut pas dire forfait déménagement merci de replacer dans chaque chambre les lits chaises ou autres meubles et objets que vous aurez déplacés.

Gîte Les Roches Grises

Article 14 –SIGNATURE

Ci-joint les conditions générales de location, le descriptif complet de la propriété (le contrat ne concerne que le ou les gîte(s) noté à l'article n°1)

Il est possible de choisir ou modifier le choix des options 1 semaine avant la date d'arrivé

(Un exemplaire est à retourner, complété, signé, accompagné des arrhes sous 2 jours)

Fait en deux exemplaires à Villedieu Les Poêles
Le

Le Bailleur

Le locataire

« Lu et approuvé »



BRUIT & NUISANCE SONORE

Rappel :

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité". Telle est la teneur de l'article R. 1334-31 du code de la santé publique.

Il est donc interdit de venir avec du matériel de sonorisation et de faire du bruit en extérieur. De même les feux d'artifice ou tous autres spectacles extérieurs est interdit comme les lâcher de lanterne ou autre danger potentiel. Ceci pour respecter le voisinage et la législation. En cas de non-respect des sanctions peuvent être prise par les autorités et vous pouvez être congédiés sans délai du logement et ceux sans dédommagement.

Merci aussi d'éteindre le feu de bois avant d'aller vous coucher, de ne pas allumer de bougie dans la maison et de fumer à l'extérieur... Ce contrat vous engage à respecter aussi les règles du SPA dans le Book que vous pouvez télécharger sur le site : www.laclefdecamp.fr (Ne pas boire d'alcool dans le SPA, ne pas fumer faire attention aux risques de noyade et autres).

La signature de ce contrat par le locataire décharge de toutes responsabilités la SASU La Clef Decamp, Jennifer Decamp la propriétaire des gites ci-dessus désignés, quant aux risques éventuels que constitue le SPA, Sauna, la cheminée, cuisine, escalier et autres potentiels problèmes... Sachez que tout a été prévu pour sécuriser au maximum ces gites.

Le propriétaire n'est pas responsable des gênes occasionnées par les tierces ou d'autres locataires qui manquerai d'éducation.

Gîte Les Roches Grises

CONDITIONS GENERALES

Ce présent contrat prendra effet à versement des arrhes.

La présente location est faite aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment à celles-ci, après que le preneur s'oblige à exécuter, sous peine de tous dommages et intérêts et même de résiliations des présentes, si bon semble au mandataire et sans pouvoir réclamer la diminution du loyer.

a) Les heures d'arrivée sont normalement prévues l'après-midi de : **16h00 à 19h00**
Les heures de départ sont normalement prévues le matin de : **8h00 à 11h00**

b) Il est convenu qu'en cas de désistement :

Du locataire :

- à plus d'un mois avant la prise d'effet du bail, le locataire perd les arrhes versées, (possibilité de retrouver une date ensemble)
- à moins d'un mois avant la prise d'effet du bail, le locataire versera en outre la différence entre les arrhes et l'équivalent du loyer total, à titre de clause pénale.

Du bailleur :

- à plus d'un mois avant la prise d'effet du bail, le bailleur restitue les arrhes versées,
- à moins d'un mois avant la prise d'effet du bail, le bailleur versera en outre la différence entre les arrhes et l'équivalent du loyer total, à titre de clause pénale.

c) Si un retard de plus de quatre jours par rapport à la date d'arrivée prévue n'a pas été signalé par le preneur, le bailleur pourra de bon droit, essayer de relouer le logement tout en conservant la faculté de se retourner contre le preneur.

d) Obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter " en bon père de famille " et de les entretenir. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du preneur. Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par le fait du preneur ou de sa famille.

e) Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couettes et oreillers. S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au preneur à son départ, la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couvertures rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, papiers peints, plafonds, tapis, moquette, vitres, literie, etc. ...

f) Le bailleur s'engage à assurer le logement contre les risques locatifs pour le compte du locataire, ce dernier ayant l'obligation de lui signaler, dans les 24 h, tout sinistre survenu dans le logement, ses dépendances ou accessoires.

g) Le dépôt de garantie devra être payé par chèque ou espèce et sera restitué au plus tard 7 jours après le départ.

Le bailleur

Le locataire

Lu et approuvé



Gîte Les Roches Grises

DESCRIPTIF DE L'ENSEMBLE DE LA PROPRIETE

Voir article n°1 du contrat le ou les gîte(s) concerné(s)

ETAT DESCRIPTIF : Les Roches Grises

Type de location : Villa de bord de mer

Surface habitable : 390m² (hors sous sol) 7 chambres 4 Sdb 6 WC

Exposition : Sud

Gîte de : 2 à 15 personnes

Détails et équipements du logement :

Sous-sol :

Salle TV cinéma avec espace loisir Babyfoot Bonzini, Billard américain, Bar.

Garage avec table de ping-pong qui peut se mettre aussi à l'extérieur, machines de sport (vélo, vélo égyptique plaque oscilo vibrante) stock de bois de chauffage + espace Buanderie avec machine à laver et sèche linge table à repasser.

Rez-de-chaussée :

Entrée, Séjour, Cuisine toute équipée, gazinière Falcon, Salon avec cheminée, salle à manger face à la mer, espace Piano à queue Yamaha,

Bureau Bibliothèque avec fauteuils, un sanitaire indépendant.

Premier Etage :

Palier qui dessert 5 chambres :

Chambre Donville 1 lit double 140 cm + rangement et bibliothèque

Chambre Chausey 2 lits simples 90 cm + armoire intégré + petit bureau et 2 chaises

Une salle de bain avec WC

Chambre St Paul 1 lit double 140 cm + une banquette + 2 armoires intégrées et sa salle de douche et WC

Suite Cancale 2 chambres avec 1lit double 180 cm (2 lits de 90 cm qui peuvent se séparer si besoin) et dans l'autre chambre 2 lits simples 90 cm + entre les deux, salle de douche et WC. Il n'y a pas de porte entre ses deux chambres. La suite dispose de deux armoires intégrées et une grande bibliothèque + un bureau.

Deuxième Etage :

Palier avec un **grand open space** dédié aux enfants avec TV, deux banquettes, un canapé. Bibliothèque avec livres BD et jeux.

Chambre Casino : Lit 180cm (2 lits de 90 cm qui peuvent se séparer si besoin) + un lit 70cm + une méridienne et des rangements. Possibilité de mettre un lit parapluie si besoin.

Chambre Hauteville : 1 lit double 140cm + un lit bébé + une méridienne et des rangements
Une salle de bain avec baignoire, douche et WC

Une salle de bain avec baignoire, douche et WC

Un WC indépendant sur le palier

Extérieur :

Portail. Jardin clos arboré de 1500m² avec accès à la plage privatif, SPA privatif face à la mer, fermé pendant la période hivernale. Grande terrasse de 70 m² situé à côté de la cuisine.